

Création ou rénovation des équipements récréatifs dans les villages

Fiche n° 3.9
Priorité : lot 3

1. Description du projet

La commune de Ciney possède bon nombre de plaines de jeux et d'espaces récréatifs, qui sont, ou pas encore en état. Nombre de ces espaces manquent cependant de convivialité et/ou sont peu sécurisés, et sont parfois délaissés par les riverains. Des simples actions peuvent y remédier et permettre leur réappropriation par les plus ou moins jeunes.

Ce projet consistera donc d'abord à réaliser un état des lieux des équipements existants et déterminer lesquels sont à rénover, remplacer et/ ou déplacer ou encore créer.

Ensuite, les différents travaux ainsi déterminés seront mis en œuvre.

Les besoins suivants ont notamment été pointés par la population :

- La rénovation d'une plaine de jeux à Achêne
- La création d'un espace de jeux à Biron
- La création d'un espace de jeux dans le parc Saint-Roch
- La création d'un espace de jeux à Chapois/Ychippe
- La création d'une plaine de jeux à Chevetogne
- La création d'une plaine de jeux à Haversin (ceux de l'école sont insuffisants)
- L'extension et l'accessibilité de la plaine de l'école de Leignon
- La création d'une plaine de jeux derrière la salle de Leignon

Une attention particulière sera portée aux 0-3 ans qui sont souvent oubliés dans ce type d'aménagements.

2. Justification du projet


Les aménagements publics de convivialité pour les jeunes et les enfants ne répondent plus toujours à la demande ou sont tout simplement obsolètes, peu sécurisés ou encore en très mauvais état, ce qui n'incite pas à leur fréquentation. Certains villages, hameaux ou quartier ne sont parfois même pas équipés.

Il est donc primordial de penser à l'aménagement ou à la rénovation de ces différents sites afin qu'ils retrouvent leur fonction d'origine : l'amusement, le bien-être et la sécurité des petits et des grands.

Ces espaces de jeux favoriseront également l'intégration des nouveaux habitants dans la commune ainsi que la vie de quartier.

Ce projet répondra à la demande de la population qui sollicite un renforcement des infrastructures de plein air.

3. Lien à la stratégie du PCDR

	V. Le renforcement de la dynamique associative et de la convivialité au sein de l'espace-public
5.2	Faciliter la convivialité et les liens sociaux
5.3	Développer des infrastructures et équipements adaptés aux besoins locaux